

MÉMORIAL

DU

Grand-Duché de Luxembourg.



Memorial

DES

Großherzogthums Luxemburg.

Samedi, 7 novembre 1896.

N<sup>o</sup> 64.

Samstag, 7. November 1896.

*Avis. — Brevets d'invention.*

Les brevets d'invention ci-après ont été délivrés pendant le mois d'octobre écoulé, en vertu de la loi du 30 juin 1880, savoir :

N<sup>o</sup> 2624. Le 2 octobre. — Appareil destiné à l'éclairage par l'acétylène liquide et applicable à divers autres usages. — M. Joseph-Barthe Fournier à Paris.

N<sup>o</sup> 2625. Le 2 octobre. — Siphon à bière. — M. Guillaume Kruger à Berlin.

N<sup>o</sup> 2626. Le 2 octobre. — Nouveau brûleur pour l'éclairage par incandescence au pétrole. — M. Georges Washington à Bruxelles.

N<sup>o</sup> 2627. Le 3 octobre. — Sonnette électrique pour sonneries et instruments de musique. — M. Joseph Mohr à Hassfurt s/M.

N<sup>o</sup> 2628. Le 5 octobre. — Nouveau fil destiné à la couture de la chaussure. — M. P.-M. Paanakker à La Haye.

N<sup>o</sup> 2629. Le 5 octobre. — Wagonnet pour le transport du laitier liquide. — M. Joseph Haan à Redingen (Lorraine).

N<sup>o</sup> 2630. Le 5 octobre. — Extracteur pour l'obtention de matières extractives par les dissolvants volatils ou autres. — La société Vauchez & Durand de Miomandre à Marseille.

N<sup>o</sup> 2631. Le 19 octobre. — Procédé et appareil pour faire déposer la levure dans les vins mousseux fermentés en bouteille. — M. Othon Henkell à Mayence.

N<sup>o</sup> 2632. Le 21 octobre. — Suspension pour tambours à force centrifuge et autres. — M. Henri Lanz à Mannheim.

*Bekanntmachung. — Erfindungspatente.*

Nachstehende Erfindungspatente sind im Laufe des verfloffenen Monats Oktober, auf Grund des Gesetzes vom 30. Juni 1880, ertheilt worden :

Nr. 2624. Am 2. Oktober. — Apparate zur Beleuchtung mit flüssigem Acetylen und zu verschiedenen andern Zwecken. — Hr. Jos. Barbara Fournier zu Paris.

Nr. 2625. Am 2. Oktober. — Bier-siphon. — Hr. Wilhelm Krüger zu Berlin.

Nr. 2626. Am 2. Oktober. — Neuer Brenner für Petroleum-Blüchtlampen. — Hr. Georg Washington zu Brüssel.

Nr. 2627. Am 3. Oktober. — Elektrische Klingelanlage für Läutewerke und Musikinstrumente. — Hr. Joseph Mohr zu Hassfurt a. M.

Nr. 2628. Am 5. Oktober. — Neuer Faden zum Nähen des Schuhwerks. — Hr. P. M. Paanakker im Haag.

Nr. 2629. Am 5. Oktober. — Transportwagen für glühende flüssige Schlacke. — Hr. Joseph Haan in Redingen.

Nr. 2630. Am 5. Oktober. — Extractapparat mit flüssigen oder andern Lösungsmitteln. — Die Gesellschaft Vauchez & Durand de Miomandre zu Marseille.

Nr. 2631. Am 19. Oktober. — Verfahren und Vorrichtung zur Ablagerung der Hefe von in der Flasche gegohrenem Schaumwein. — Hr. Otto Henkell in Mainz.

Nr. 2632. Am 21. Oktober. — Aufhängung für Centrifugentrommel und dergleichen. — Hr. Heinrich Lanz zu Mannheim.

N° 2633. Le 21 octobre. — Bandage à ressort pour roues de vélocipèdes. — MM. le Dr Simon Apfel et Jean-Jos.-André Minder à Cologne.

N° 2634. Le 21 octobre. — Machine motrice récupératrice de force. — MM. Adolphe Muller et Théodore Ramm à Bruxelles.

N° 2635. Le 23 octobre. — Appareil de vision directe des épreuves chronophotographiques. — MM. Auguste Lumière et Louis Lumière à Lyon-Montplaisir.

N° 2636. Le 26 octobre. — Fermeoir pour chaussures, gants, corsets et autres vêtements. — MM. Gabriel Schroeder et Simon Cohen à Dusseldorf.

N° 2637. Le 26 octobre. — Procédé de travail pour moteurs à explosion et à combustion lente. — M. Rodolphe Diesel à Munich.

N° 2638. Le 27 octobre. — Rechauffeur d'eau d'alimentation. — M. Pierre Späth à Dillingen s/Saar.

N° 2639. Le 28 octobre. — Disposition pour vélocipèdes permettant de changer l'inclinaison du chassis de la selle pendant la marche. — M. Schott-Tschetten à Marinpole (Russie).

N° 2640. Le 28 octobre. — Crapaud à billes. — M. Alexandre Gräger et François Köhler à Mulhouse.

N° 2641. Le 30 octobre. — Suspension d'appareils micro-télégraphiques. — M. Philippe-Jean Böse à Brême.

N° 2642. Le 31 octobre. — Enrouleur automatique de cordon de stores, persiennes etc. — M. Charles Schliessmann à Kastel (Mayence).

N° 2643. Le 31 octobre. — Masque protecteur contre les insectes. — M. Edouard Thimm à Berlin.

Les brevets ci-après sont éteints pour défaut de paiement de la taxe annuelle :

N° 812 et 930. — Procédé d'extraction industrielle de l'aluminium par l'électrolyse des fluorures de ce métal.

N° 1480. — Procédé de fabrication et de conservation industrielles des levures pures.

Nr. 2633. Am 21. Oktober. — Federnder Fahrradreifen. — H. Dr. Simon Apfel und Joh. Jos. Andreas Minder zu Köln

Nr. 2634. Am 21. Oktober. — Kraftmaschine. — H. Adolph Müller und Theodor Ramm zu Brüssel.

Nr. 2635. Am 23. Oktober. — Apparat zur direkten Vorführung chronophotographischer Bilder. — H. August Lumière und Ludwig Lumière zu Lyon-Montplaisir.

Nr. 2636. Am 26. Oktober. — Verschlussvorrichtung für Schuhe, Handschuhe, Korsets und sonstige Kleidungsstücke. — H. Gabriel Schroeder und Simon Cohen zu Düsseldorf.

Nr. 2637. Am 26. Oktober. — Arbeitsverfahren für Explosions-Motoren und solche mit langsamer Verbrennung. — Hr. Rudolph Diesel zu München.

Nr. 2638. Am 27. Oktober. — Aufwärmer für Kesselwasser. — Hr. Peter Späth zu Dillingen a. d. Saar.

Nr. 2639. Am 28. Oktober. — Vorrichtung für Fahrräder zur Aenderung der Neigung des den Sattel tragenden Gestelles während der Fahrt. — Hr. Iwan Schott-Tschetten zu Marinpole (Rußland).

Nr. 2640. Am 28. Oktober. — Kugelläufer. — H. Alexander Gräger und Franz Köhler zu Mulhausen.

Nr. 2641. Am 30. Oktober. — Aufhängung von Fernsprecher. — Hr. Philipp Johann Böse zu Bremen.

Nr. 2642. Am 31. Oktober. — Selbstthätiger Aufwickler für Kollädenschnüre und dgl. — Hr. Karl Schliessmann zu Kastel (Mainz)

Nr. 2643. Am 31. Oktober. — Haube zum Schutze gegen Insekten. — Hr. Eduard Thimm zu Berlin

Folgende Erfindungspatente sind erloschen mangels Entrichtung der jährlichen Gebühr :

Nr. 862 u. 930. — Verfahren zur Darstellung des Aluminiums durch Elektrolyse seiner Fluorverbindungen.

Nr. 1480. — Verfahren zur gewerblichen Herstellung und Conservirung der reinen Gefe.

N° 1865. — Perfectionnement aux machines à vapeur.

N° 2061. — Préparation d'une colle solide pour couleurs.

N° 2063. — Procédé et installation pour la production d'air de sapinière dans les appartements des poitrinaires.

N° 2064. — Grille pour poêles de chauffage.

N° 2067. — Procédé de fabrication d'onguents siccatifs.

N° 2069. — Appareil de mesure.

N° 2071. — Perfectionnements aux appareils de tirage forcé pour foyers de chaudières à vapeur.

N° 2072. — Appareil pour sécher les chaussures.

N° 2078. — Appareil de lissage et d'humectation pour fers à repasser.

N° 2332. — Nouvelle lampe à incandescence.

N° 2333. — Procédé de fabrication d'une liqueur spéciale dite « Stonsdorferbitter ».

N° 2335. — Procédé mécanique pour enlever les incrustations formées à la surface extérieure des tubes sans faire sortir ces derniers de la chaudière.

N° 2338. — Perfectionnement aux vélocipèdes.

N° 2340. — Appareil de soutirage à robinet universel et à pression d'air.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> novembre 1896.

*Le Conseiller Secrétaire général,*  
P. RUPPERT.

*Avis. — Convention internationale sur le transport de marchandises par chemins de fer.*

Il résulte d'une communication du Conseil fédéral suisse en date du 23 octobre 1896, que l'Autriche-Hongrie et les Pays-Bas viennent de ratifier à leur tour l'arrangement du 16 juillet 1895, additionnel à la convention internationale du 14 octobre 1890 sur le transport de marchandises par chemins de fer, et que le dépôt des instruments de ratification a eu lieu à Berne le 21 septembre et respectivement le 1<sup>er</sup> octobre dernier.

Nr. 1865. — Verbesserungen an Dampfmaschinen.

Nr. 2061. — Verfahren zur Herstellung eines Bindemittels in fester Form zur Verwitterung von Leinwand.

Nr. 2063. — Verfahren und Einrichtung zur Erzeugung von Tannenluft in Wohnräumen für Lungenfranke.

Nr. 2064. — Heizersatz für Feuerungen.

Nr. 2067. — Verfahren zur Herstellung trocknender Salben.

Nr. 2069. — Meßinstrument für Körpergrößen.

Nr. 2071. — Neuerungen an Zugapparaten für Dampfkessel-Feuerherde.

Nr. 2072. — Trockenapparat für Schuhwerk und dergl.

Nr. 2078. — Rathglätt- und Anfeuchtvorrichtung an Hügleisen.

Nr. 2332. — Neue Glühlichtlampe.

Nr. 2333. — Verfahren zur Herstellung des sogenannten „Stonsdorfer Bitter“.

Nr. 2335. — Mechanisches Verfahren zum Entfernen des Kesselsteines an der Außenseite der Dampfrohren, ohne diese aus dem Kessel zu nehmen.

Nr. 2338. — Neuerungen an Fahrrädern.

Nr. 2340. — Abfüllbock mit Universalgegendruck-Abfüllhahn.

Luxemburg, den 1. November 1896.

Der Regierungsrath u. Generalsekretär,  
P. Ruppert.

**Bekanntmachung — Internationales Uebereinkommen über den Eisenbahnfrachtverkehr.**

Nach einer Mittheilung des schweizerischen Bundesrathes vom 23. Oktober 1896 haben Oesterreich-Ungarn und die Niederlande nunmehr ebenfalls die am 16. Juli 1895 abgeschlossene Zusatzvereinbarung zum internationalen Berner Uebereinkommen vom 14. Oktober 1890 über den Eisenbahnfrachtverkehr ratifizirt und sind die betreffenden Ratifikations-Urkunden am 21. September und bezw. 1. Oktober d. J. in Bern hinterlegt worden.

En conséquence, conformément au protocole du 16 juillet 1895, publié à la suite de l'arrangement (v. Mémorial 1895, n° 56, p. 631), l'annexe I actuelle des dispositions réglementaires de la convention du 14 octobre 1890 se trouve définitivement annulée et remplacée par les dispositions insérées dans l'art. 2 de l'arrangement et le complément ajouté par l'art. 1<sup>er</sup> au § 1<sup>er</sup> des dites dispositions réglementaires fait désormais partie intégrante de la convention.

Ces stipulations nouvelles doivent entrer en vigueur pour tous les États, ainsi qu'il a été convenu par le susdit protocole, un mois à partir de la notification du dépôt des ratifications.

Luxembourg, le 2 novembre 1896.

*Le Ministre d'État, Président  
du Gouvernement,*  
EYSCHEN.

*Avis. — Association syndicale.*

Conformément à l'art. 10 de la loi du 28 décembre 1883, il sera ouvert du 12 au 26 novembre et., dans la commune de Garnich, une enquête sur le projet et les statuts d'une association à créer pour travaux d'assainissement à Hivange.

Le plan de situation, le devis détaillé des travaux, un relevé alphabétique des propriétaires intéressés, ainsi que le projet des statuts de l'association sont déposés au secrétariat communal de Garnich à partir du 12 novembre.

M. Risch, membre de la Commission d'agriculture à Cap, est nommé commissaire à l'enquête. Il donnera les explications nécessaires aux intéressés, sur le terrain, le 26 novembre, de 9 à 11 heures du matin, et recevra les réclamations le même jour, de 2 à 4 heures de relevée, à l'école de Hivange.

Luxembourg, le 5 novembre 1896.

*Le Ministre d'État, Président  
du Gouvernement,*  
EYSCHEN.

In Folge dessen ist, gemäß dem mit der Vereinbarung veröffentlichten Protokoll (Memorial 1895, Nr. 56, S. 631), die Anlage I zu den Ausführungsbestimmungen des Uebereinkommens vom 14 Oktober 1890 entgeltlich abgeschafft und durch die in Art. 2 der Vereinbarung enthaltenen Bestimmungen ersetzt, wie auch der durch Art. 1 gemachte Zusatz zu § 1 der Ausführungsbestimmungen fortan als integrierender Theil des Uebereinkommens zu betrachten ist.

Diese neuen Bestimmungen treten für sämtliche Vertragsstaaten, wie in vorbereitem Protokoll verabredet, einen Monat nach Notifizirung der Ratifikation in Wirksamkeit.

Luxemburg, den 2. November 1896.

*Der Staatsminister, Präsident  
der Regierung,*  
E y s c h e n.

**Bekanntmachung. — Syndikatsgenossenschaft.**

Gemäß Art. 10 des Gesetzes vom 28. Dezember 1883 wird vom 12. auf den 26. November c. in der Gemeinde Garnich eine Untersuchung abgehalten über das Projekt und die Statuten einer zu bildenden Genossenschaft für Anlage einer Entwässerung zu Hivingen.

Der Situationsplan, der Kostenaufschlag, ein alphabetisches Verzeichniß der vertheiligten Eigentümer, sowie das Projekt des Genossenschaftsaktens, sind auf dem Gemeindefekretariat von Garnich vom 12. November ab, hinterlegt.

Hr. Risch, Mitglied der Ackerbaukommission zu Cap, ist zum Untersuchungskommissar ernannt. Die nöthigen Erklärungen wird er den Interessenten, am 26. November, von 9—11 Uhr Morgens, an Ort und Stelle geben und am selben Tage, von 2—4 Uhr Nachmittags, etwaige Einsprüche im Schulsaale zu Hivingen entgegennehmen.

Luxemburg, den 5. November 1896.

*Der Staatsminister, Präsident  
der Regierung,*  
E y s c h e n.

*Arrêté du 5 novembre 1896, concernant la répartition des subsides ordinaires pour chemins vicinaux.*

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'INTÉRIEUR;

Vu la loi du 27 janvier 1896, concernant le budget de l'État pour l'exercice 1896, et l'arrêté grand-ducal du même jour, qui en règle l'exécution;

Arrête :

**Art. 1<sup>er</sup>.** Les subsides ordinaires indiqués au relevé ci-après, montant ensemble à la somme de 23,650 francs, sont accordés aux communes ci-après dénommées dans l'intérêt de la construction et de la réparation de leurs chemins vicinaux ou de raccordements avec les chemins de fer.

Ces subsides sont imputables sur l'art. 111 du budget des dépenses de 1896.

**Art. 2.** Les mandats de paiement des subsides accordés ne seront délivrés aux administrations communales que sur leur demande et sur une attestation des agents de l'administration des travaux publics de leur ressort, par laquelle ceux-ci constateront, sous leur responsabilité, que les travaux subsidiés sont exécutés ou qu'au moins ils ont été adjugés ou relaiés en régie.

Il ne sera dérogé à cette disposition que par exception et pour autant seulement qu'il sera démontré que par des motifs plausibles les travaux subsidiés n'ont pu être ni adjugés, ni relaiés.

**Art. 3.** Les demandes et certificats dont s'agit à l'art. 2 seront adressés à la direction générale de l'intérieur, par l'intermédiaire de MM. les commissaires de district.

Luxembourg, le 5 novembre 1896.

Le Directeur général de l'intérieur,  
H. KIRPACH.

*Beschluß vom 3. November 1896, betreffend die Vertheilung der gewöhnlichen Subsidien für Gemeindegwege.*

Der General-Director des Innern;

Nach Einsicht des Gesetzes vom 27. Januar 1896, über das Staatsbudget des Jahres 1896, und des Großherz. Beschlusses vom selben Tage, die Ausführung dieses Gesetzes betreffend;

Beschließt :

**Art. 1.** Die in nachstehendem Verzeichnisse erwähnten ordentlichen Subsidien, im Gesamtbetrage von 23,650 Franken, sind nachbenannten Gemeinden zum Bau und Unterhalt ihrer Gemeindegwege oder zu Verbindungen mit den Eisenbahnen bewilligt.

Diese Subsidien sind auf Art. 111 des Ausgabenbudgets von 1896 zu verrechnen.

**Art. 2.** Die Zahlungsanweisungen über die bewilligten Subsidien werden den Gemeindegverwaltungen erst auf ihr beschlüssiges Gesuch und nach Eingabe einer Bescheinigung der betreffenden Wegebeamten, wodurch letztere unter eigener Verantwortung darthun, daß die subsidirten Arbeiten entweder vollendet, oder zum wenigsten versteigert bez. auf dem Wege der Regie verdinggabt sind, ausgehändigt werden.

Von dieser Maßregel wird nur ausnahmsweise Abstand genommen, und zwar dann, wenn bewiesen werden kann, daß aus triftigen Gründen die subsidirten Arbeiten noch nicht versteigert oder in Verding gegeben werden konnten.

**Art. 3.** Die in Art. 2 erwähnten Gesuche und Bescheinigungen sind der General-Direction des Innern durch Vermittelung der G. D. Districtscommissäre zu übersenden.

Luxemburg, den 3. November 1896.

Der General-Director des Innern,  
G. Kirpach.



*Relevé des subsides ordinaires pour chemins vicinaux, accordés par arrêté du 3 novembre 1896.*

N <sup>o</sup> d'ordre.	NOMS des communes.	N <sup>o</sup> s des chemins.	Désignation des chemins.	Affectation des subsides.	Montant des fr.
<i>District de Luxembourg.</i>					
1	Garnich.	»	De Kahler à Gras.	Construction d'un nouveau chemin	800
2	Steinfort.	»	De Gras à Kahler.	id. id.	1200
3	Bettembourg.	175	De Bergem à Noertzange.	Pierrée et terrassements.	400
4	Kayl.	»	De Kayl à Dudelange.	Elargissement d'un remblai.	500
5	id.	»	De Rumelange à Esch-sur-Alzette.	Travaux de terrassement.	150
6	Mondercange.	225	De Mondercange à Limpach.	Redressement.	400
7	id.	175	De Bergem à Noertzange.	Elargissement du pont.	250
8	Sanem.	22	De Merl à Belvaux.	Remplacement d'un cassis par des tuyaux en fonte à Soleuvre.	230
9	Eich.	»	Intérieur de Dommeldange	Travaux de pavage près de la maison Neumers.	700
10	Hollerich.	»	De Haute-Pétrusse à la route de Luxembourg à Esch-sur-Alzette.	Elargissement.	700
11	Niederanven.	»	De Munsbach à la route de Trièves par le Frauzosengrund (Parishof).	Mise en état.	500
12	Schuttrange.	»	Intérieur de Schlassig.	Construction d'une chaussée neuve	500
13	Steinsel.	»	Intérieur de Heisdorf.	Construction d'un mur de soutène- ment.	500
14	Fischbach.	48	De Lintgen aux forges de Fischbach.	Chaussée.	400
15	id.	49	De Fischbach à Larochette.	Travaux d'entretien.	300
16	id.	153	D'Angelsberg à Fischbach par Schoos.	id.	400
17	id.	199	De Cruchten à Angelsberg.	id.	300
18	Larochette.	47	De Nommeren à Blaschette.	Reconstruction d'un ponceau à Meysembourg.	500
19	Mersch.	198	De Mamer à Mersch par la vallée de la Mamer.	Construction d'un ponceau sur la Mamer.	800
<i>District de Diekirch.</i>					
20	Asselborn.	»	De Rumlange à Asselborn.	Redressement.	300
21	id.	»	De Stockem à Lehrsühle.	id.	300
22	Bashellain.	»	De Hautbellain par Huldange à la route de Stavelot.	Empierrement.	400
23	Clervaux.	»	D'Urspelt à Fischbach.	Redressement.	400
24	Constum.	»	De Holsthum par Lellingen à la gare de Wil- werwiltz.	id.	400
25	Heinerscheid.	»	De Heinerscheid par Binsfeld et Troisvierges.	Empierrement.	300
26	Weiswampach.	»	De Breidfeld à la route de Stavelot.	Redressement.	300
27	Bastendorf.	»	De Bastendorf à Hoscheiderhof, lieu dit « Nonnendell ».	Chaussée et terrassements.	300
28	Ermsdorf.	»	Intérieur d'Eppeldorf.	Redressement, terrassements et empierrement.	400
29	Feulen.	»	D'Ettelbruck par Heinen- et Hubertushof à Mertzig.	Chaussée et terrassements.	500

30	Medernach.	»	Intérieur de Medernach.	Mise en état.	500
31	Reisdorf.	»	De Reisdorf à Beaufort.	Rechargement.	500
32	Ell.	»	De Roodt à Rambrouch.	Chaussée.	600
33	Perlé.	»	Intérieur de Perlé.	Rechargement.	700
34	Useldange.	»	D'Everlange à Platen.	Redressement près d'Everlange.	600
35	id.	»	D'Useldange à Vichten.	Mise en état.	500
36	Meeber.	»	De Nothum à Kaundorf.	Redressement d'une partie.	900
37	Wilwerwiltz.	»	De Draufelt à Wiltz par Plackigley.	Élargissement et empiérement.	750
38	id.	»	De la station de Wilwerwiltz par Lellingen et Holstum à la route de Stavelot.	Redressement et mise en état.	750
39	Foulten.	»	De Bastendorf à Hoesbeiderhol lieu dit « Nou-nentell ».	Chaussée et terrassements.	500
40	Putscheid.	»	Intérieur de Biewels.	Empièrement, chaussée avec terrassements.	500
<i>District de Grevenmacher.</i>					
41	Bech	»	De Bech à Berbourg (Partie moyenne entre les communes de Bech et de Manternach).	Élargissement et empiérement.	1200
42	Flaxweiler.	»	De Canach-Gödingen à Oberdoven, vers les limites de la commune de Wormeldange.	Travaux neufs.	1400
43	Manternach.	»	De Berbourg à Bech, (Partie moyenne).	Élargissement et empiérement.	700
44	Burmerange.	»	D'Elvange à Emérange.	Travaux neufs.	1000

*Circulaire concernant les versements à faire au fonds des dépenses communales pour 1897.*

Les administrations communales sont invitées à faire verser avant le 31 mars 1897, chez le receveur des contributions au bureau duquel elles ressortissent, les sommes indiquées au relevé qui fait suite à la présente circulaire et qu'elles ont à payer pour l'alimentation du fonds des dépenses communales en 1897.

Les quittances de ces versements seront adressées au contrôleur des contributions dans le ressort duquel est située la commune. Ces fonctionnaires les transmettront ensuite à MM. les commissaires de district qui, après en avoir donné décharge, me les feront parvenir accompagnées d'un relevé en double, dont un exemplaire leur sera renvoyé muni du certificat de réception. — La quittance de la ville de Luxembourg me parviendra directement.

Luxembourg, le 6 novembre 1896.

*Le Directeur général de l'intérieur,*  
H. KIRPACH.

**Kundschreiben, betreffend die Einzahlung der Beiträge zum Gemeindeausgabefonds für 1897.**

Die Gemeindeverwaltungen werden ersucht, vor dem 31. März 1897 beim Ressort-Steuernehmer die in dem gegenwärtigen Kundschreiben beigefügten Verzeichniß vermerkten Summen, als Beiträge zur Bildung des Gemeindeausgabefonds fürs Jahr 1897 einzuzahlen.

Die Quittungen über diese Einzahlungen werden dem Steuerkontroleur, in dessen Bezirk die Gemeinde gelegen, zugesandt. Diese Beamten werden selbe an die H. H. Districtskommissäre schicken, welche mir dieselben, nach ertheilter Entlastung, übermitteln werden, mit einer Tabelle in zwei Exemplaren, wovon ihnen eines, mit Empfangsbescheinigung versehen, zurückgestellt werden wird. — Die Quittung der Stadt Luxemburg soll mir direkt zugehen.

Luxemburg, den 6. November 1896.

Der General-Director des Innern,  
H. Kirpach.

NOMS DES COMMUNES.	Sommes à payer. fr.	NOMS DES COMMUNES.	Sommes à payer. fr.	NOMS DES COMMUNES.	Sommes à payer. fr.
Luxembourg-ville . . .	10000	Reckange . . . . .	1200	Feulen . . . . .	800
<i>District de Luxembourg.</i>		Rœser . . . . .	2500	Folschette . . . . .	100
Bascharage . . . . .	200	Rollingergrund . . . . .	1500	Fouhren . . . . .	600
Berg . . . . .	600	Rumelange . . . . .	1000	Gœrsdorf . . . . .	1000
Bertrange . . . . .	1000	Sandweiler . . . . .	1200	Grosbous . . . . .	100
Bettembourg . . . . .	2000	Sauem . . . . .	200	Hachiville . . . . .	»
Bissen . . . . .	800	Schifflange . . . . .	500	Harlange . . . . .	1000
Bœvange s/A. . . . .	1200	Schuttrange . . . . .	600	Heiderscheid . . . . .	800
Clémency . . . . .	100	Septfontaines . . . . .	400	Heinerscheid . . . . .	»
Contern . . . . .	1500	Steinfort . . . . .	300	Hoscheid . . . . .	100
Differdange . . . . .	1000	Steinsel . . . . .	1500	Hosingen . . . . .	200
Dippach . . . . .	1000	Strassen . . . . .	5000	Mecher . . . . .	500
Dudelange . . . . .	10000	Tuntingen . . . . .	300	Medernach . . . . .	500
Eich . . . . .	1000	Walferdange . . . . .	100	Mertzig . . . . .	200
Esch-sur-l'Alzette . . . . .	4000	Weiler-la-Tour . . . . .	»	Munshausen . . . . .	500
Fischbach . . . . .	200	<i>District de Diekirch.</i>		Neunhausen . . . . .	600
Frisange . . . . .	800	Alscheid . . . . .	100	Oberwampach . . . . .	3000
Garnich . . . . .	»	Arsdorf . . . . .	1000	Perlé . . . . .	500
Hanun . . . . .	3000	Asselborn . . . . .	100	Putscheid . . . . .	»
Heflingen . . . . .	600	Basbellain . . . . .	400	Redange . . . . .	800
Hesperange . . . . .	500	Bastendorf . . . . .	»	Reisdorf . . . . .	»
Hobscheid . . . . .	2500	Beckerich . . . . .	200	Sœul . . . . .	1500
Hollerich . . . . .	8000	Bettborn . . . . .	400	Schieren . . . . .	600
Kayl . . . . .	1000	Béttendorf . . . . .	2000	Useldange . . . . .	400
Kehlen . . . . .	800	Bigonville . . . . .	100	Vianden . . . . .	800
Kœrich . . . . .	200	Bœvange . . . . .	1200	Vichten . . . . .	200
Kopstal . . . . .	800	Boulaide . . . . .	600	Wahl . . . . .	800
Larochette . . . . .	600	Bourscheid . . . . .	800	Weiswampach . . . . .	100
Leudelange . . . . .	»	Clervaux . . . . .	1800	Wiltz . . . . .	2000
Lintgen . . . . .	»	Consthum . . . . .	100	Wilwerwiltz . . . . .	100
Lorentzweiler . . . . .	800	Diekirch . . . . .	1000	Winseler . . . . .	800
Mamer . . . . .	5000	Ell . . . . .	»	<i>District de Grevenmacher.</i>	
Mersch . . . . .	2000	Ermsdorf . . . . .	300	Beaufort . . . . .	500
Mondercange . . . . .	200	Erpeldange . . . . .	200	Bech . . . . .	600
Niederanven . . . . .	3500	Esch-sur-Sûre . . . . .	400	Berdorf . . . . .	1000
Nommern . . . . .	200	Eschweiler . . . . .	600	Betzdorf . . . . .	400
Petange . . . . .	3000	Ettelbruck . . . . .	4000	Biwer . . . . .	300



Bous . . . . .	300	Lenningen . . . . .	500	Rospport . . . . .	100
Burmerange . . . . .	»	Manternach . . . . .	100	Stadtbrédimus . . . . .	1000
Consdorf . . . . .	1000	Mertert . . . . .	500	Waldbillig . . . . .	500
Dalheim . . . . .	1000	Mompach . . . . .	»	Waldbredimus . . . . .	400
Echternach . . . . .	500	Mondorf-les-bains . . . . .	2000	Wellenstein . . . . .	800
Flaxweiler . . . . .	2000	Remerschen . . . . .	600	Wormeldange . . . . .	800
Grevenmacher . . . . .	1500	Remich . . . . .	2000		
Junglinster . . . . .	1200	Rodenbourg . . . . .	100		

*Avis. — Justice.*

Par délibération du tribunal d'arrondissement de Luxembourg, en date du 24 octobre 1896, il a été institué une chambre temporaire pour l'expédition des affaires correctionnelles. Cette chambre siégera du 18 novembre 1896 jusqu'au 19 mai 1897 inclus, les mercredi de chaque semaine, à 9 heures du matin et à 3 heures de relevée.

Luxembourg, le 6 novembre 1896.

*Le Ministre d'État, Président  
du Gouvernement,  
EYSCHEN.*

*Avis. — Règlement communal.*

Dans ses séances des 29 février et 15 avril 1896, le conseil communal d'Echternach a arrêté un règlement de police sur l'exploitation de l'abattoir établi à Echternach. — Ce règlement a été dûment approuvé et publié.

Luxembourg, le 5 novembre 1896.

*Le Directeur général de l'intérieur,  
H. KIRPACH.*

*Avis. — Association syndicale.*

Conformément à l'art. 10 de la loi du 28 décembre 1883, il sera ouvert du 12 au 26 novembre courant, dans la commune de Bourscheid une enquête sur le projet et les statuts d'une association à créer pour la construction d'un chemin d'exploitation entre Welscheid et Scheidel.

*Bekanntmachung. — Justiz.*

Durch Berathung des Bezirksgerichtes zu Luxemburg vom 24. Oktober 1896 ist eine zeitweilige Kammer zur Erledigung von Zuchtpolizeisachen eingesetzt worden. Die Sitzungen dauern vom 18. November 1896 bis 19. Mai 1897 einschließlich und finden an den Mittwochen jeder Woche, um 9 Uhr Morgens und um 3 Uhr Nachmittags statt.

Luxemburg, den 6. November 1896.

*Der Staatsminister, Präsident  
der Regierung,  
EYSCHEN.*

*Bekanntmachung. — Gemeindeglement.*

In seinen Sitzungen vom 29. Februar und 15. April 1896 hat der Gemeinderath von Echternach ein Polizeireglement über den Betrieb des Schlachthauses zu Echternach erlassen. — Dieses Reglement ist vorschriftsmäßig genehmigt und veröffentlicht worden.

Luxemburg, den 5. November 1896.

*Der General-Director des Innern,  
H. Kirpach.*

*Bekanntmachung. — Syndikatsgenossenschaft.*

Gemäß Art. 10 des Gesetzes vom 28. Dezember 1883 wird vom 12. auf den 26. November c. in der Gemeinde Bourscheid eine Untersuchung abgehalten über das Projekt und die Statuten einer zu bildenden Genossenschaft für Anlage eines Feldweges zwischen Welscheid und Scheidel.

Le plan de situation, le devis détaillé des travaux, un relevé alphabétique des propriétaires intéressés, ainsi que le projet des statuts de l'association sont déposés au secrétariat communal de Bourscheid à partir du 12 novembre.

M. *Toussaint*, membre de la Commission d'agriculture à Schieren, est nommé commissaire à l'enquête. Il donnera les explications nécessaires aux intéressés, sur le terrain, le 26 novembre, de 9 à 11 heures du matin, et recevra les réclamations le même jour, de 2 à 4 heures de relevée, à l'école de Welscheid.

Luxembourg, le 6 novembre 1896.

*Le Ministre d'État, Président  
du Gouvernement,  
EYSCHEN.*

*Avis. — Association syndicale.*

Conformément à l'art. 10 de la loi du 28 décembre 1883, il sera ouvert du 12 au 26 novembre courant, dans la commune de Contern une enquête sur le projet et les statuts d'une association à créer pour l'établissement de cinq chemins d'exploitation à Oetrange.

Le plan de situation, le devis détaillé des travaux, un relevé alphabétique des propriétaires intéressés, ainsi que le projet des statuts de l'association sont déposés au secrétariat communal de Contern, à partir du 12 novembre courant.

M. *Flammant*, membre de la Commission d'agriculture à Hassel, est nommé commissaire à l'enquête. Il donnera les explications nécessaires aux intéressés, sur le terrain, le 26 novembre, de 9 à 11 heures du matin, et recevra les réclamations le même jour, de 2 à 4 heures de relevée, à l'école d'Oetrange.

Luxembourg, le 6 novembre 1896.

*Le Ministre d'État, Président  
du Gouvernement,  
EYSCHEN.*

Der Situationsplan, der Kostenanschlag, ein alphabetisches Verzeichniß der beteiligten Eigentümer sowie das Projekt des Genossenschafts-aktes sind auf dem Gemeindefretariat von Bourscheid vom 12. November ab, hinterlegt.

Hr. *Toussaint*, Mitglied der Ackerbaukommission zu Schieren, ist zum Untersuchungskommissar ernannt. Die nötigen Erklärungen wird er den Interessenten, am 26. November, von 9—11 Uhr Morgens, an Ort und Stelle geben und am selben Tage, von 2—4 Uhr Nachmittags, etwaige Einsprüche im Schulsale zu Welscheid entgegennehmen.

Luzemburg, den 6. November 1896.

*Der Staatsminister, Präsident  
der Regierung,  
Eyschen.*

*Bekanntmachung. — Syndikatsgenossenschaft.*

Gemäß Art. 10 des Gesetzes vom 28. Dezember 1883 wird vom 12. auf den 26. November c., in der Gemeinde Contern eine Untersuchung abgehalten über das Projekt und die Statuten einer zu bildenden Genossenschaft für Anlage von fünf Feldwegen zu Detringen.

Der Situationsplan, der Kostenanschlag, ein alphabetisches Verzeichniß der beteiligten Eigentümer sowie das Projekt des Genossenschafts-aktes sind auf dem Gemeindefretariat von Contern vom 12. November c. ab, hinterlegt.

Hr. *Flammant*, Mitglied der Ackerbaukommission zu Hassel, ist zum Untersuchungskommissar ernannt. Die nötigen Erklärungen wird er den Interessenten, am 26. November, von 9—11 Uhr Morgens, an Ort und Stelle geben und am selben Tage, von 2—4 Uhr Nachmittags, etwaige Einsprüche im Schulsale zu Detringen entgegennehmen.

Luzemburg, den 6. November 1896.

*Der Staatsminister, Präsident  
der Regierung,  
Eyschen.*

*Avis. — Justice.*

Par arrêté grand-ducal en date de ce jour ont été nommés :

vice-président du tribunal d'arrondissement de Luxembourg : M. Albert *Martha*, juge d'instruction à Luxembourg ;

juge au tribunal d'arrondissement à Luxembourg : M. Lambert *Beck*, substitut du procureur d'État à Luxembourg ;

substitut du procureur d'État à Luxembourg : M. Jules *Reding*, juge de paix à Capellen.

Par un autre arrêté grand-ducal en date du même jour, M. Camille *Velter*, juge au tribunal d'arrondissement de Luxembourg, a été nommé juge d'instruction près le même tribunal, pour un terme de trois ans, à partir de la date du dit arrêté.

Luxembourg, le 7 novembre 1896.

*Le Ministre d'État, Président  
du Gouvernement,  
EYSCHEN.*

*Avis. — Justice.*

Par arrêté grand-ducal en date de ce jour, il a été accordé, sur sa demande, à M. Joseph *Linckels* démission honorable de ses fonctions de 2<sup>e</sup> juge-suppléant près la justice de paix du canton de Diekirch.

Par le même arrêté, M. Gustave *Augustin*, avocat-avoué à Diekirch, a été nommé 2<sup>e</sup> juge-suppléant près la justice de paix du canton de Diekirch, en remplacement de M. *Linckels*.

Luxembourg, le 7 novembre 1896.

*Le Ministre d'État, Président  
du Gouvernement,  
EYSCHEN.*

*Avis. — Notariat.*

Par arrêté grand-ducal en date de ce jour, il a été accordé à M. Jean-Nicolas *Schumacher*, sur sa demande, démission honorable de ses

*Bekanntmachung. — Justiz*

Durch Großh. Beschluß vom heutigen Tage sind ernannt worden :

zum Vice-Präsidenten des Bezirksgerichts zu Luxemburg: Hr. Albert *Martha*, Untersuchungsrichter zu Luxemburg ;

zum Richter am Bezirksgericht zu Luxemburg : Hr. Lambert *Beck*, Substitut des Staatsanwaltes zu Luxemburg ;

zum Substitut des Staatsanwaltes zu Luxemburg: Hr. Julius *Reding*, Friedensrichter zu Capellen.

Durch einen andern Großh. Beschluß vom selben Tage ist Hr. Camille *Velter*, Richter am Bezirksgericht zu Luxemburg, zum Untersuchungsrichter am selben Bezirksgericht, auf eine Dauer von drei Jahren vom Datum besagten Beschlusses ab, ernannt worden.

Luxemburg, den 7. November 1896.

*Der Staatsminister, Präsident  
der Regierung,  
Eyschen.*

*Bekanntmachung. — Justiz.*

Durch Großh. Beschluß vom heutigen Tage ist Hrn. Joseph *Linckels*, auf sein Ersuchen, ehrenvolle Entlassung als 2. Ergänzungsrichter am Friedensgericht des Kantons Diekirch bewilligt worden.

Durch denselben Beschluß ist Hr. Gustav *Augustin*, Advokat-Anwalt zu Diekirch, zum 2. Ergänzungsrichter am Friedensgericht des Kantons Diekirch, in Ersetzung des Hrn. *Linckels* ernannt worden.

Luxemburg, den 7. November 1896.

*Der Staatsminister, Präsident  
der Regierung,  
Eyschen.*

*Bekanntmachung. — Notariat.*

Durch Großh. Beschluß vom heutigen Tage ist Hrn. Johann Nicolas *Schumacher*, auf sein Ersuchen, ehrenvolle Entlassung als Notar im

fonctions de notaire dans l'arrondissement de Luxembourg, à la résidence de Bascharage.

Luxembourg, le 7 novembre 1896

*Le Ministre d'État, Président  
du Gouvernement,*  
**EYSCHEN.**

*Avis. — Banque Internationale.*

Par arrêté grand-ducal du 28 octobre dernier, *M. Monbrun*, conseiller à la Chambre des comptes, a été nommé commissaire de Gouvernement près la Banque Internationale à Luxembourg.

Luxembourg, le 4 novembre 1896.

*Le Directeur général des finances,*  
**M. MONGENAST.**

*Avis. — Bourses d'études.*

La bourse d'études *Schons* est vacante depuis le 1<sup>er</sup> octobre dernier.

Les prétendants à la jouissance de cette bourse sont invités à me faire parvenir leurs demandes, accompagnées des pièces justificatives de leurs droits, pour la fin du mois courant au plus tard.

Luxembourg, le 4 novembre 1896.

*Le Directeur général des finances,*  
**M. MONGENAST.**

*Avis. — Jury d'examen.*

Comme complément à mon avis du 9 octobre 1896, le jury d'examen pour le droit procédera, dans une des salles du palais de justice à Luxembourg, à l'examen du second doctorat en droit aux jours ci-après désignés.

L'examen par écrit aura lieu le vendredi, 18 décembre prochain, à 9 heures du matin; l'examen oral de *M. Meder d'Eitelbrück* est fixé au samedi, 19 décembre, et celui de *M. Probst de Mersch*, au lundi, 21 décembre, chaque fois à 3 heures de relevée.

Luxembourg, le 5 novembre 1896.

*Le Directeur général des finances,*  
**M. MONGENAST.**

Bezirk Luxemburg, mit dem Amtsmohnsitz Niederterfchen, bewilligt worden.

Luxemburg, den 7. November 1896.

*Der Staatsminister, Präsident  
der Regierung,*  
**Eyschen.**

**Bekanntmachung. — Internationale Bank.**

Durch Großh. Beschluß vom 28. Oktober letzt- hin ist *Hr. Monbrun*, Rath an der Rechnungskammer, zum Regierungscommissar bei der Internationalen Bank in Luxemburg ernannt worden.

Luxemburg, den 4. November 1896.

*Der General-Director der Finanzen,*  
**M. Mongenast.**

**Bekanntmachung. — Studienbörse.**

Die Studienbörse *Schons* ist seit dem 1. Oktober 1896 fällig.

Bewerber um den Genuß dieser Börse sind gebeten mir ihre desfalligen Gesuche nebst Belegstücken für spätestens Ende dieses Monats zukommen zu lassen.

Luxemburg, den 4. November 1896.

*Der General-Director der Finanzen,*  
**M. Mongenast.**

**Bekanntmachung. — Prüfungsjury.**

Zu Verfolg der Bekanntmachung vom 9. Oktober 1896, wird die Prüfungsjury für das Rechtsstudium in einem der Säle des Justizpalastes zu Luxemburg an nachfolgend bezeichneten Tagen die Prüfung für das 2. Doctorat der Rechte vornehmen.

Die schriftliche Prüfung findet am Freitag, den 18. Dezember k. um 9 Morgens statt. Die mündliche Prüfung des *Hrn. Meder aus Eitelbrück* ist auf Samstag, den 19. Dezember, und die des *Hrn. Probst aus Mersch* auf Montag, den 21. Dezember, jedesmal um 3 Uhr Nachmittags festgesetzt.

Luxemburg, den 5. November 1896.

*Der General-Director der Finanzen,*  
**M. Mongenast.**

*Liste des instituteurs et institutrices qui ont obtenu des brevets de capacité dans le courant de l'année 1896.*

NOMS ET PRÉNOMS.	DOMICILE.	RANG.	RÉSULTAT DE L'EXAMEN.
Logehing, Anne.	Ettelbruck.	1	Avec grande distinction.
Braas, Michel.	Echternach.	2	D'une manière satisfaisante.
Gœdert, Nicolas.	Marnach.	3	id.
Heinisch, Pierre.	Angelsberg.	4	id.
Hummer, Paul.	Dorscheid.	5	id.
Jeitz, Jean.	Peppange.	6	id.
Reckinger, Jean-Pierre.	Bettingen.	7	id.
Schlechter, Georges.	Clervaux.	8	id.
Steinmetzer, Nicolas.	Heinerscheid.	9	id.
Strainchamps, Nicolas.	Bilsdorf.	10	id.
Bertrang, Agnès.	Luxembourg.	11	Avec grande distinction.
Heins, Marie.	id.	12	id.
Wercollier, Gabrielle.	id.	13	Avec distinction.
Biver, Catherine.	id.	14	D'une manière satisfaisante.
Gehlen, Clementine.	Frisange.	15	id.
Muller, Eve.	Erzen.	16	id.
Poos, Marie.	Flaxweiler.	17	id.
Schiltz, Julie.	Remierschen.	18	id.
Theisen, Catherine.	Rodenbourg.	19	id.
Frahné, Guillaume.	Strassen.	20	Avec distinction.
Bassing, Pierre.	Heispelt.	21	D'une manière satisfaisante.
Jungels, Jean.	Michelau.	22	id.
Lemmer, Pierre.	Bigelbach.	23	id.
Pfeiffer, Jean.	Bergem.	24	id.
Reinert, Nicolas.	Nocher.	25	id.
Rosenfeld, Nicolas.	Bettembourg.	26	id.
Stehres, Jean.	Rumelange.	27	id.
Steinmetz, Jean-Pierre.	Kautenbach.	28	id.
Welter, Mathias.	Schifflange.	29	id.
Wilhelmus, Pierre.	Munshausen.	30	id.
Wolff, Jean.	Kireliberg.	31	id.
Meyer, Caroline.	Ettelbruck.	32	Avec distinction.
Muller, Anne-Marie	Folschette.	33	id.
Philippe, Marie.	Elvange (Redange).	34	id.
Schultz, Anne.	Luxembourg.	35	id.
Bessling, Marguerite.	Gras.	36	D'une manière satisfaisante.
Biederstädt, Anne.	Remich.	37	id.

Böck, Marguerite.	Remich.	3	D'une manière satisfaisante.
Eischen, Suzanne.	Muhlenbach.	3	id.
Faber, Félicité.	Fischbach.	3	id.
Gaspar, Catherine.	Wiltz.	3	id.
Kandel, Joséphine.	Hostert (Niederanven)	3	id.
Kneip, Marguerite.	Hosingen.	3	id.
Majerus, Anne.	Diekirch.	3	id.
Ruppert, Marie.	Esch-sur-l'Alzette.	3	id.
Schmit, Anne.	Luxembourg.	3	id.
Theisen, Joséphine.	Schuttrange.	3	id.
Thoma, Marianna.	Neidhausen.	3	id.
Wahl, Marie.	Differdange.	3	id.
Kraus, Mathias.	Hautbellain.	4	Avec distinction.
Legil, Nicolas.	Flaxweiler.	4	id.
Rauch, Valentin.	Angelsberg.	4	id.
Thill, Jacques.	Petange.	4	id.
Bassing, Pierre.	Vianden.	4	D'une manière satisfaisante.
Becker, Félix.	Walferdange.	4	id.
Lucius, Michel.	Reimberg.	4	id.
Schütz, Joseph.	Ettelbruck.	4	id.
Welfring, Eugène.	Luxembourg.	4	id.
Assa, Catherine.	Tautingen.	4	Avec distinction.
Dühr, Marguerite.	Ahn.	4	id.
Engel, Marie.	Wecker.	4	id.
Molitor, Anne.	Reimberg.	4	id.
Peters, Marie.	Hosingen.	4	id.
Textor, Marianne.	Luxembourg.	4	id.
Weymeschkirch, Suzanne.	Junglinster.	4	id.
Becker, Virginie.	Luxembourg.	4	D'une manière satisfaisante.
Bertrand, Marie.	Oberanven.	4	id.
Bour, Catherine.	Consdorf.	4	id.
Christen, Marguerite.	Bertrange.	4	id.
Gaspar, Anne.	Remich.	4	id.
Kerschen, Caroline.	Olm.	4	id.
Kieffer, Joséphine.	Dalheim.	4	id.
Knaff, Joséphine.	Esch-sur-l'Alzette.	4	id.
Knepper, Suzanne.	Wickrange.	4	id.
Koch, Berthe.	Luxembourg.	4	id.
Krier, Rose.	Bertrange.	4	id.
Schaffner, Berthe.	Metz.	4	id.



Servais, Pauline.	Luxembourg.	4	D'une manière satisfaisante.
Van Werweke, Marie.	id.	4	id.
Weydert, Hélène.	Pentange.	4	id.

M. Jean-Nicolas *Friedrich*, instituteur à Limpach, a subi l'examen prévu par l'art. 56 de la loi du 20 avril 1881, sur l'organisation de l'enseignement primaire.

*Avis. — Association syndicale.*

Par arrêté du soussigné en date de ce jour, l'association syndicale pour la construction de chemins d'exploitation à Steinheim, dans la commune de Rosport, a été autorisée.

Cet arrêté ainsi qu'un double de l'acte d'association sont déposés au Gouvernement et au secrétariat communal de Rosport.

Luxembourg, le 5 novembre 1896.

*Le Ministre d'État, Président  
du Gouvernement,  
EYSCHEN.*

**Bekanntmachung. — Syndikatsgenossenschaft.**

Durch Beschluß des Unterzeichneten vom heutigen Tage ist die Syndikatsgenossenschaft für Feldwegebau zu Steinheim, Gemeinde Rosport, ermächtigt worden.

Dieser Beschluß sowie ein Duplikat des Genossenschaftsaktens sind auf der Regierung und dem Gemeindefekretariate zu Rosport hinterlegt.

Luxemburg, den 5. November 1896.

**Der Staatsminister, Präsident  
der Regierung,  
E y s c h e n.**

*Assurances. — Relevé des personnes qui ont été agréées comme agents d'assurances dans le courant du mois d'octobre 1896.*

N <sup>o</sup>	Noms et domicile des agents.	Qualités.	Compagnie d'assurances.	Date de l'agrément.
1	Henri <i>Pauly</i> , clerc de notaire à Wiltz.	Agent.	Gladbacher Feuer - Vers. - Actien-Ges. à M. Gladbach (incendie et bris de glaces).	16 octobre 1896.
2	Jean <i>Schmit</i> , instituteur pensionné à Luxembourg.	id.	L'Urbaine (vie) à Paris.	10 id.
3	Charles <i>Heintz</i> , sans état à Larochette.	id.	Victoria (vie) à Berlin.	19 id.
4	Louis <i>Reichel</i> , comptable aux chemins de fer Guillaume-Luxembourg à Luxembourg.	id.	Magdeburg-r Feuer-Versicherungsgesellschaft.	21 id.
5	<i>Klein</i> , Dominique dit Edouard, à Luxembourg.	id.	Société générale Néerlandaise d'assurances sur la vie et de rentes viagères à Amsterdam.	23 id.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> novembre 1896.

**Caisse d'épargne. — Opérations effectuées du 15 au 31 octobre 1896.**

Versements par 762 déposants, dont 203 nouveaux . . . . .	fr. 118,760 56
Versements antérieurs et intérêts capitalisés . . . . .	» 11,563,403 32
Total des versements. . . . .	fr. 11,682,163 88
Remboursements à 270 déposants, dont 96 pour solde . . . . .	fr. 80,104 58
Remboursements depuis le 1 <sup>er</sup> janvier, année etc., intérêts compris . . . . .	1,439,647 12
Total des remboursements . . . . .	fr. 1,519,751 70
Solde au 31 octobre 1896 . . . . .	fr. 10,162,412 18

*Chemins de fer secondaires. — Lignes de Luxembourg-Mondorf-Remich et de Cruchten-Larochette.*  
Longueur en exploitation : 41 kilomètres.

RECETTES.		Voyageurs.	Marchandises.	Recettes diverses.	Recettes totales.
Du 1 <sup>er</sup> au 30 septembre . . . . .	}	1896 fr. 12,465 00	fr. 5 897 50	fr. 569 00	fr. 18,751 50
Du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 août . . . . .		1895 fr. 77,636 93	40,781 75	3,001 20	121,459 90
Du 1 <sup>er</sup> janvier au 30 septembre	}	1896 fr. 90,121 93	fr. 46 679 05	fr. 3,570 20	fr. 140,171 20
		1895 fr. 85 532 75	46,578 40	3,107 05	135,018 20
Différence en faveur de . . . . .	}	1896 fr. 4,589 20	fr. 300 65	fr. 265 15	fr. 5,153 00
		1895 . . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
		Produit kilométrique correspondant à		1896 fr. 4,338 41.	
				1895 fr. 4,390 83	

*Chemins de fer cantonaux. — Lignes de Nœrdange-Martelange et Diekirch-Vianden: 44 kilom.*

RECETTES.		Voyageurs.	Marchandises.	Recettes diverses.	Recettes totales.
Du 1 <sup>er</sup> au 30 septembre . . . . .	}	1896 fr. 4,359 25	fr. 5,708 60	fr. 416 60	fr. 10,385 95
Du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 août . . . . .		1895 fr. 27,578 85	15,192 45	3,245 67	75,816 97
Du 1 <sup>er</sup> janvier au 30 septembre	}	1896 fr. 31,638 10	fr. 50,901 05	fr. 3,661 77	fr. 86,200 92
		1895 fr. 30,407 70	48,609 60	3,075 26	82,092 56
Différence en faveur de . . . . .	}	1896 fr. 1,230 40	fr. 2,291 45	fr. 586 51	fr. 4,108 36
		1895 . . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
		Produit kilométrique correspondant à		1896 fr. 2,612 15.	
				1895 fr. 2,487 65.	